

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Protar**

Band (Jahr): **7 (1940-1941)**

Heft 7

PDF erstellt am: **17.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## Inhalt — Sommaire

	Seite	Page	
Education de l'officier. Par le cap. Guido Semisch . . .	103	Réflexions sur la situation alimentaire des populations civiles, citadines et rurales, en période de guerre. Par le Dr L.-M. Sandoz . . . . .	111
Offiziersausbildung. Von Hptm. Guido Semisch . . . . .	106	Kleine Mitteilungen . . . . .	118
Ueber Ausbildung der Luftschutztruppe . . . . .	109		

## Education de l'officier Par le cap. Guido Semisch

### 1. Tâches de l'officier.

Le RS de l'armée 1933 dit dans son chiffré 9 que les officiers créent l'esprit de corps dans les corps de troupes. Ils maintiennent dans l'armée entière une conception uniforme du service. Ils constituent l'élite de l'armée. Liés entre eux par le sentiment de l'honneur et par la confiance ils restent unis par une solide camaraderie au service et hors du service.

La position de l'officier DAP dans son unité est la même que celle de l'officier dans l'armée. Les principes du RS de l'armée cités plus haut sont par conséquent intégralement valables pour l'officier DAP.

La guerre impose à chaque troupe des privations et des fatigues qu'elle ne peut surmonter que si elle est disciplinée. La discipline est la base de l'aptitude à la guerre. L'instruction technique doit apprendre aux soldats le maniement des armes et des engins et développer ses connaissances jusqu'à la maîtrise complète. Les connaissances techniques étant un facteur indispensable du succès, on doit affirmer qu'en dernier ressort c'est l'éducation militaire de la troupe qui décide de celui-ci.

Il faut d'abord s'entendre sur ce qu'on entend par éducation militaire. Il ne s'agit pas uniquement des formes extérieures, mais il s'agit de l'éducation de l'âme du soldat, de sa fidélité absolue dans l'accomplissement de sa tâche.

Considérant la tâche de l'officier DAP nous voyons de prime abord que l'instruction technique de la troupe exige de lui une préparation méticuleuse. L'officier doit donc connaître à fond la matière qu'il doit traiter. Ceci exige une étude approfondie qu'il ne doit pas considérer comme un devoir ennuyeux, mais comme un honneur. S'il

a cette conception de sa tâche et qu'il a réussi à observer certains principes pédagogiques il peut remplir son devoir d'instructeur au point de vue technique.

Une tâche beaucoup plus ardue est celle de l'éducation militaire de la troupe. Elle exige de l'officier de l'influence sur l'esprit de sa troupe. Afin d'y parvenir il doit lui-même être entièrement imprégné de cet esprit militaire, qui doit jaillir de sa conviction intime. Il peut seulement créer l'esprit de corps s'il travaille inlassablement à sa propre perfection dans ce domaine. Il doit commencer par s'astreindre lui-même à la discipline qu'il exige de ses hommes.

La discipline ne doit pas rester une simple formalité. La véritable discipline est fondée sur l'absolue fidélité que le soldat voue à son chef et réciproquement. Elle n'admet ni compromis ni concession. L'officier doit par conséquent être sévère sans toutefois devenir inhumain. Ces deux choses ne s'excluent pas du tout, au contraire.

Le subordonné doit savoir que chaque ordre s'exécute sans discussion et que tous les ordres ont leur but dans l'intérêt de l'ensemble. L'officier lui-même doit observer cette règle. Il est alors nécessaire que les ordres donnés soient clairs et justes. Chaque soldat doit avoir l'impression qu'il n'est pas seulement un numéro, mais un être humain. Le plus humble soldat, même placé à un poste en apparence insignifiant, doit avoir la conviction nette de sa valeur en regard de l'ensemble. Le sentiment humain de l'officier se montre par le fait qu'il s'occupe du bien-être de sa troupe. Il s'intéresse au travail, à la vie et aux soucis de ses subordonnés. Si l'officier porte cette attention de chef à son subordonné, le soldat sent qu'il n'est pas